

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de déclassement du chemin d'accès piétonnier se trouvant entre la parcelle cadastrée n°AA 189 et la parcelle cadastrée n°AA 190, situé entre l'impasse des Paludiers et la rue du Maréchal de Lattre à l'île d'Olonne ;

Par arrêté en date du 04 juillet 2025, Monsieur le Maire de l'île d'Olonne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de déclassement du chemin d'accès piétonnier se trouvant entre la parcelle cadastrée n°AA 189 et la parcelle cadastrée n°AA 190, situé entre l'impasse des Paludiers et la rue du Maréchal de Lattre à l'île d'Olonne menée par l'île d'Olonne dont les coordonnées sont les suivantes : 02 Bis rue Georges Clémenceau 85340 L'île d'Olonne.

L'enquête publique se déroulera du Mardi 22 juillet 2025 09 h 00 au jeudi 7 août 2025 17 h 00 inclus, soit pendant 17 jours consécutifs.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés du Mardi 22 juillet 2025 09 h 00 au jeudi 7 août 2025 17 h 00 inclus :

- à la Mairie de l'île d'Olonne – 02 Bis rue Georges Clémenceau 85340 L'ILE D'OLONNE. Ils sont consultables pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis : de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et les mardis de 09h00 à 12h30 et les jeudis de 13h30 à 17h00.

Le dossier en version numérique sera également accessible gratuitement sur un poste informatique situé en Mairie de l'île d'Olonne aux horaires habituels d'ouverture.

Le dossier sera consultable sur le site internet de la Mairie de l'île d'Olonne (www.mairie-liledolonne.fr), et sera accessible en continu pendant la durée de l'enquête publique.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de déclassement et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou bien adresser au commissaire enquêteur par écrit à la Mairie de l'île d'Olonne – 02 Bis rue Georges Clémenceau – 85340 L'île d'Olonne, en précisant la mention « enquête publique relative au projet de déclassement » ou par mail à : administration@mairie-liledolonne.fr en précisant également en objet : « enquête publique relative au projet de déclassement »

Monsieur ALBERT Jean-Yves, cadre ERDF-GRDF en retraite est désigné par Monsieur le maire de l'île d'Olonne en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique. **Le commissaire enquêteur recevra aux dates suivantes :**

- **Mardi 22 juillet 2025, de 09 h 00 à 12 h 00 à la Mairie de l'île d'Olonne ;**
- **Jeudi 7 août 2025, de 14 h 00 à 17 h 00 à la Mairie de l'île d'Olonne ;**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours, pour transmettre à Monsieur le Maire de l'île d'Olonne le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de l'île d'Olonne ainsi que sur son site internet (www.mairie-liledolonne.fr) durant un an.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal se réunira pour approuver ou non le projet de déclassement. Cette décision prendra la forme d'une délibération. Le projet tel qu'il est soumis à l'enquête publique pourra être modifié par le Conseil Municipal. Ces modifications devront résulter de l'enquête publique et ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Toute information sur la procédure et sur le projet de déclassement pourra être obtenue auprès de la Mairie de l'île d'Olonne (02 51 33 11 72 et à l'adresse mail : administration@mairie-liledolonne.fr).